

AVEC L'EDIM,
VOIR CLAIR
DANS LES
DIPLOMES ...

1

MIMA

Musicien Interprète des Musiques Actuelles

Titre de niveau IV inscrit au RNCP :

- Premier échelon d'artiste professionnel de la musique.
- S'obtient en 1 ou 2 ans selon le niveau d'entrée.
- 90% des certifiés MIMA deviennent professionnels de la musique.
- Délivré par la FNEIJMA

2

DEM

Diplôme d'Etudes Musicales

- L'EDIM propose 2 spécialisations : JAZZ ou MAA
- Ouvre l'accès aux licences et masters du pôle supérieur (Bac +3 et +5).
- S'obtient en 2 ou 3 ans.
- Délivré par les conservatoires de Grand Orly Seine Bièvre et Vallée Sud Grand Paris.

3

Bachelor

Artiste Enseignant des Musiques Actuelles

- Cursus Supérieur à dominante pédagogique
- S'obtient en 3 ou 4 ans
- Diplôme d'école délivré par l'EDIM

Plus de **1 500 artistes**
et/ou enseignants formés et actifs
depuis 20 ans



Plus de **100 élèves** par promotion



Un partenariat unique

avec des conservatoires du Grand Paris,
pour les DEM Jazz et
Musiques Actuelles Amplifiées (MAA).



Un rayonnement international

avec 15% d'élèves étrangers

> Afrique, Chine, Corée, Espagne, Ukraine, Brésil, USA... <



Des programmes d'échanges

avec les DOM-TOM, l'Afrique du Sud,
la New York University,
l'institut Glier de Kiev...



Des enseignants engagés

passionnés par la transmission
et reconnus dans le milieu artistique.



Une tradition de compagnonnage

permettant à d'anciens élèves
une insertion dans des projets artistiques
et pédagogiques de l'école, ou de ses partenaires.

PARCOURS
DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
AUX MÉTIERS
DES MUSIQUES
ACTUELLES ...

VOUS ÊTES MUSICIEN ?

Vous souhaitez
développer la voix,
le travail en orchestre,
les nouvelles technologies,
l'improvisation,
la composition,
l'arrangement,
l'enseignement...

VOUS DÉMARREZ DANS LA MUSIQUE ?

Vous souhaitez
passer un examen
de niveau IV (Bac Pro)
et/ou préparer des
études supérieures
(jusqu'à Bac +5)

Intégrez une des écoles pionnières dans l'enseignement
des pratiques collectives, reconnue par le Ministère
de la Culture et de la Communication

edim

edim

www.edim.org • 01 46 63 01 25
17 rue Cousté • 94 230 CACHAN

edim

VOUS ÊTES ARTISTE PROFESSIONNEL... OU EN DEVENIR ?

Dans le cadre d'un parcours de formation certifiant, vous suivez entre 15 et 20 h de cours hebdomadaires,

Les auditions et concerts ont lieu dans des salles emblématiques partenaires (Espace Vasarely, Sunset Sunside, Théâtre de Cachan...)

Il peut durer de 1 à 6 ans. Il commence par l'évaluation de votre niveau d'entrée et se poursuit par des validations de passages aux années supérieures.

Pour les parcours DEM ou BACHELOR, l'admission se fait par un concours d'entrée.

VOUS ÊTES DÉJÀ ARTISTE... OU ÊTES EN RECONVERSION ?

Votre cursus sera établi avec un conseiller pédagogique, selon vos objectifs et vos besoins

Vous pouvez initier une démarche pour la prise en charge de votre parcours par :

- Pôle Emploi
- OPCA (AFDAS, FONGECIF...).
- Nous vous accompagnons dans le montage du dossier.

PARCE QUE VOUS ÊTES UNIQUE... VOTRE PARCOURS DE FORMATION EST PERSONNALISÉ !

1

le Jury d'entrée EDIM détermine votre niveau d'admission

En prépa MIMA

En MIMA

(entrée en niveau 1 ou 2)

En prépa DEM

En DEM

(de 2 à 3 ans)

En prépa Bachelor

En Bachelor

(en 3 ans)

2

vous bénéficiez d'un suivi personnalisé pendant tout votre parcours

3

vous obtenez un titre reconnu qui vous ouvre l'accès aux études supérieures ou à un parcours alternatif

ENVIE DE PERFECTIONNEMENT ? VOUS POUVEZ AUSSI...

suivre selon vos besoins des parcours modulaires à la carte avec des horaires flexibles et sans enjeu diplômant :

- Mise à niveau et classes préparatoires
- Les bases du musicien professionnel
- Perfectionnement d'artiste
- Aide à la concrétisation des projets individuels ou de groupe
- Formations courtes
- Master classes
- Stages thématiques
- Musique et technologie

